



PRÉSIDENCE DES DÉBATS

P-1 Que Julie Labonté, Valérie Dubé, Josianne Lavoie, Maude Lyonnais-Bourque, Brigitte Venne, Joannie Marchand et Stéphane Moreau soient nommés à la présidence des débats du 19^e Congrès.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

P-2 Que l'ordre du jour de la réunion des 18, 19 et 20 juin du 19^e Congrès de la FPPE soit adopté, tel que présenté.

PROCÈS-VERBAL

P-3 Que le procès-verbal de la réunion du 18^e Congrès tenue les 1^{er}, 2 et 3 juin 2022 soit considéré adopté à la fin de la présente réunion, tel que présenté au document **-CO-25-01**.

ORIENTATIONS

P-4 Que les membres du 19^e Congrès de la Fédération adoptent les orientations telles que présentées au document **CO-25-03**.

MODIFICATIONS AUX STATUTS

P-5 Que les membres du 19^e Congrès de la Fédération adoptent les modifications aux statuts, telles que présentées au document **CO-25-04**.

P-6 Que les membres du 19^e Congrès de la Fédération adoptent les modifications au règlement relevant du Conseil fédéral, comme présentées au document **CO-25-05**.

P-7

ÉLECTIONS

Que soit élue au poste de présidence de la FPPE

Que soit élue au poste de vice-présidence de la FPPE

Que soit élu au poste de vice-président aux affaires administratives.